Repas des encadrants

du **samedi 28 novembre 2026** au **samedi 28 novembre 2026**

Encadrants : Marylise Blanchet, Baptiste M.	Niveau : **Moyen T1** [1]
Avec accord : **Oui**	Effectif maximum : **30**

Participation aux frais

20 €

Rendez-vous et transport

Le rendez-vous sera à la gare de départ...

Aller : Départ à 9h26 de Paris Gare du Nord. Arrivée à 9h53 à St-Leu-La-Forêt .

Retour : Départ à 15h30 ou 16h02 de Taverny. Arrivée à 16h01 ou 16h32 à Paris Gare du Nord.

Si un de vous souhaite animer la randonnée du matin à ma place, faites-moi signe !

Les encadrants qui le désirent peuvent nous rejoindre directement au restaurant, nous vous communiquerons alors l'adresse.

Matin : Randonnée de 8 km environ en forêt de Montmorency. Maison forestière des Bruyères, Ru de Corbon, route Du Chat, Etang Godard.

Puis déjeuner à Taverny

Vers 12h apéritif

Vous trouverez ci-dessous le menu. Nous ferons un sondage auprès des inscrits pour le choix des plats retenus. Le poisson retenu par le restaurateur nous sera communiqué quelques jours avant le 28/11.

Attention le nombre d'inscrits est limité à 30 (le nombre d'encadrants inscrits les années précédentes était de 20 à 25).

La demande d'accord justifie que l'inscrit doit être encadrant, nous ne choisissons pas les convives.

Au plaisir de vous voir ou vous revoir,

Menu :

1kir ou cocktail sans alcool
1 verre de vin ou bouteille d'eau

Au choix pour le plat :

(1) voir ici les définitions des niveaux physique et technique.

Paleron de bœuf confit, purée de pomme de terre fumée et ses légumes rôtis

Poisson blanc crème aux agrumes, purée de patate douce et légumes rôtis.

Au choix pour le dessert :

Cheesecake fruit rouge
Moelleux au chocolat
Crème brûlée à la vanille

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 17 novembre 2026** selon les règles de priorité du club. Date limite d'inscription : vendredi 20 novembre 2026.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les conditions d'annulation et de remboursement. À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.